



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Mesures de production fourragère par satellite

Question écrite n° 13781

Texte de la question

M. Jean-Pierre Vigier attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur les mesures de production fourragère par satellite. Pour de très nombreux syndicats agricoles, les mesures satellitaires utilisées dans le cadre de l'assurance des prairies « ne représentent pas la réalité » et suscitent de grandes inquiétudes. Tout indique que les résultats ne prennent pas en compte, par exemple, la sécheresse et les canicules ayant provoqué de nombreuses « ruptures de pâturage », notamment en 2022. L'utilisation d'outils indiciaires et satellitaires sera un avantage certain pour l'avenir, dès lors qu'ils auront prouvé leur efficacité et leur fiabilité. D'ici là, les syndicats agricoles sollicitent la mise en place d'un dispositif complémentaire d'expertises et accessible à chaque exploitant, assuré ou non, permettant de corriger toute incohérence entre l'indice et la mesure constatée de la pousse de l'herbe. Il lui demande si le Gouvernement envisage de répondre aux attentes des agriculteurs par un tel dispositif alternatif.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Vigier](#)

Circonscription : Haute-Loire (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13781

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture et souveraineté alimentaire

Ministère attributaire : Agriculture et souveraineté alimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 décembre 2023](#), page 11359

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)